



C/31/15

ORIGINAL : anglais

DATE : 28 octobre 1997

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente et unième session ordinaire
Genève, 29 octobre 1997

NOMINATION DU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Proposition du Comité consultatif

Le Comité consultatif recommande au Conseil d'adopter la décision suivante :

“Le Conseil

prend note avec satisfaction du souhait du nouveau Secrétaire général de ne pas percevoir d'indemnité de l'UPOV et

décide que le programme et budget devra être modifié de telle manière que les fonds rendus ainsi disponibles soient affectés au financement d'activités intéressant plus particulièrement les pays en développement.”

[Fin du document]